

Séance ordinaire Conseil municipal

Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

11 septembre 2023

Tenue au complexe municipal | Webdiffusée en direct



STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Ouverture de la séance

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Période d'intervention des membres du conseil**

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

50 ans et +

Employé	Poste occupé	Service	Années
RICHARD PAGEAU	Pompier à temps partiel	Sécurité incendie	54

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

45 ans et +

Employé	Poste occupé	Service	Années
ALAIN PAGEAU	Pompier à temps partiel	Sécurité incendie	47

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

35 ans et +

Employé	Poste occupé	Service	Années
GUY ISABEL	Ouvrier de voirie avec spécialisation	Travaux publics et hygiène du milieu	39
GHISLAIN PLAMONDON	Lieutenant à temps partiel	Sécurité incendie	37
CARL PAGEAU	Ouvrier de voirie avec spécialisation	Travaux publics et hygiène du milieu	37



RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

30 ans et +

Employé	Poste occupé	Service	Années
ROCH LAFOND	Chef de division	Sécurité incendie	32
ANDRÉ BEAULIEU	Ouvrier de voirie	Travaux publics et hygiène du milieu	32
LOUIS DESROSIERS	Directeur de projet - Planification de l'aménagement et de l'environnement	Administration	31
STEVE WHALEN	Directeur des finances	Finances	30

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

25 ans et +

Employé	Poste occupé	Service	Années
NATHALIE NÖEL	Coordonnatrice à l'approvisionnement	Travaux publics et hygiène du milieu	27

Ouverture de la séance

3. Période de questions

- Elle se fait en utilisant le micro disponible pour le public
- La personne doit s'identifier
- La question doit être adressée à la présidence
- La personne pourra revenir après les interventions des autres personnes si le temps le permet

4. Adoption de l'ordre du jour

5. Acceptation du procès-verbal de la séance du 21 août 2023



6. Dépôt du bordereau de correspondance

Date	Provenance	Objet
28 août 2023	MRC de La Jacques-Cartier	Extraits de procès-verbal du conseil de la MRC du 23 août 2023

7. Comptes déposés à la séance du conseil

Total des dépenses	664 409.49 \$
Service Matrec inc.	69 669 \$
Standard Life	55 236 \$
Hydro-Québec	43 907 \$
J.F. Caron Excavation	43 116 \$
Ville de Québec	41 460 \$
Entreprises forestières Serge Bureau (Installations septiques)	39 799 \$
Entreprises B.L.C.	33 281 \$
AIM Écocentre	28 218 \$
Entreprises forestières Serge Bureau (location machinerie)	27 796 \$
Total des salaires	431 017 \$
Total des remises	211 607 \$
Grand total salaires et remises	642 625 \$



8.1 Embauche d'un ouvrier de voirie, poste permanent à temps plein

Il est résolu de nommer monsieur Léandro Boucher Fernandes au poste d'ouvrier de voirie, poste permanent à temps plein. La date d'entrée en fonction de monsieur Boucher Fernandes sera le 12 septembre 2023, avec une période de probation de 20 semaines au terme de laquelle il y aura une appréciation de performance et des recommandations.

8.2 Embauche des professeurs aux activités pour la programmation automne 2023

Il est résolu d'autoriser la directrice des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications ou en son absence, le directeur général et greffier-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité, un contrat d'engagement à durée déterminée relatif à l'embauche des professeurs suivants :

COURS	PROFESSEURS
Boxe	Dominic Bernier
Yoga	Mélodie Masse Houde
Step - Mise en forme	Françoise Duranleau
Pound	Mélanie-Anne Bousquet
Tai-Chi	Sylvain Lagathu
Peinture acrylique	Hélène Brochu
Calligraphie	Sophie Ragot
Arts plastiques	Suzanne Lemieux
Cuisine	Marie-Ève Vallière

8.3 Embauche rétroactive d'animatrices pour le Programme d'Animation Vacances 2023, postes contractuels à durée déterminée

Il est résolu d'embaucher les personnes suivantes de manière rétroactive du 31 juillet 2023 au 4 août 2023 inclusivement, aux postes indiqués ci-dessous pour le Programme d'Animation Vacances 2023 :

Nom	Poste
Simone Roy	Animateur cheerleading
Rose Aimée Giroux	Animateur cheerleading

9.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement portant sur la gestion des matières résiduelles et remplaçant le Règlement numéro 18-832

9.2 Adoption du Règlement numéro 23-1048 pourvoyant au financement du programme d'aide relatif aux installations septiques et décrétant un emprunt de 870 200 \$

Il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 23-1048 pourvoyant au financement du programme d'aide relatif aux installations septiques (réhabilitation de l'environnement - Règlement numéro 23-1043)* et décrétant un emprunt de 870 200 \$ comportant trois pages et une annexe.

9.3 Nomination d'un membre du conseil pour les activités de concertation de l'Organisme des bassins versants de la Capitale

Il est résolu d'entériner la nomination de monsieur Sébastien Cottinet à titre de représentant de la Municipalité pour les activités de concertation de l'Organisme des bassins versants de la Capitale.

9.4 Demande d'autorisation d'occupation du domaine public - Installation d'un réservoir diesel de 1200 litres pour alimenter les véhicules de la coopérative

Il est résolu qu'une autorisation temporaire d'occupation du domaine public soit accordée à Coopérative Multiservices de Tewkesbury pour l'installation d'un réservoir diesel de 1200 litres et ce, tel que demandé par le président de l'organisation, monsieur Gilles Méthé et que l'occupation soit autorisée du 15 novembre 2023 au 1er mai 2024.

9.5 Modification de la résolution numéro 084-23 - Autorisation de présenter une demande d'aide financière à la CMQuébec

Considérant la résolution numéro 084-23 adoptée à la séance du conseil tenue le 13 mars 2023;

Considérant que la subvention obtenue de la CMQuébec est moindre que ce qui avait été prévu;

Considérant que la Municipalité doit compenser pour défrayer les coûts supplémentaires;

En conséquence, l'adoption de la résolution est proposée par «ProposePar». Il est résolu de modifier la résolution numéro 084-23 afin de remplacer le montant « 150 000 \$ » par le montant « 200 000 \$ ».

9.6 Mandat interne pour la négociation et la signature des modifications à intervenir au protocole d'entente relatif au développement Domaine des Grands-Ducs Phase V, Étape 2

Il est résolu de mandater la direction générale ainsi que le Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu à négocier les diverses modifications qui doivent être apportées au "Protocole d'entente relatif au développement Domaine des Grands-Ducs Phase V, Étape 2", dans le but de permettre le développement de l'étape 2E qui devrait comporter 23 nouveaux terrains.

Sous réserve de l'entière satisfaction de la direction générale quant aux dispositions qui y seront intégrées, le conseil autorise le maire et le directeur général et greffier-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'avenant numéro 2 du « Protocole d'entente relatif au développement Domaine des Grands-Ducs Phase V, Étape 2 » à venir.

Carte approximative



John-Patrick-Payne

Hibou

Raymond-Lortie



10.1 Modification de la résolution 068-23 - Immobilisations 2023 – autorisation des dépenses

Considérant que le montant du projet TP-2401 pour l'achat d'un balai mécanique pour le nouveau chargeur doit être révisé à 65 000 \$ au lieu de 57 750 \$;

Il est résolu de modifier la résolution numéro 068-23 afin de réviser le montant à 65 000 \$ pour le projet TP-2401 - Achat d'un balai mécanique pour le nouveau chargeur, financé par le fonds de roulement.

10.2 Concordance avec les règlements d'emprunt concernés

Il est résolu que les règlements d'emprunt suivants soient financés par billets :

Règlements d'emprunt numéros :	Pour un montant de \$
07-555 - Mise aux normes des puits d'alimentation en eau potable des Grands-Ducs, Piedmont et de la Montagne	335 200 \$
12-666 - Travaux d'aménagement de deux parcs municipaux	65 600 \$
12-667 - Réfection pavage d'une partie du Chemin de l'Église, du Chemin du Golf et une partie du Chemin Jacques-Cartier-Nord	1 023 200 \$
TOTAL :	1 424 000 \$

10.3 Adjudication d'une émission de billets à la suite de demande de soumissions publiques

Il est résolu que l'émission de billets au montant de 1 424 000 \$ de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	98,76400	150 700 \$	5,60000 %	2024	5,51879 %
		159 200 \$	5,40000 %	2025	
		168 200 \$	5,20000 %	2026	
		177 600 \$	5,20000 %	2027	
		768 300 \$	5,10000 %	2028	
BANQUE ROYALE DU CANADA	100,00000	150 700 \$	5,52000 %	2024	5,52000 %
		159 200 \$	5,52000 %	2025	
		168 200 \$	5,52000 %	2026	
		177 600 \$	5,52000 %	2027	
		768 300 \$	5,52000 %	2028	
CD DE CHARLESBOURG	100,00000	150 700 \$	5,55000 %	2024	5,55000 %
		159 200 \$	5,55000 %	2025	
		168 200 \$	5,55000 %	2026	
		177 600 \$	5,55000 %	2027	
		768 300 \$	5,55000 %	2028	

11.1 Autorisation de négocier et de conclure un contrat de gré à gré pour l'entretien et la surveillance de la patinoire de Tewkesbury

Il est résolu d'autoriser la directrice des loisirs, de la culture, de la vie communautaire et des communications à négocier et à conclure un contrat de gré à gré pour l'entretien et la surveillance de la patinoire de Tewkesbury du 1er décembre 2023 au 31 mars 2024, pour un montant maximal de 26 858,07 \$ taxes incluses.

11.2 Entente avec l'ACCT pour l'installation et l'opération d'un café communautaire

Il est résolu de conclure une entente avec l'Association des citoyens et citoyennes de Tewkesbury pour l'installation et l'opération d'un café communautaire au pavillon du parc des Draveurs pour l'année 2023-2024.

13.2 Recommandations de paiement

13.2.1 Numéro 9 réception définitive pour les travaux de réfection de voirie dans le cadre de la municipalisation des chemins privés Fitz, Lafond et des Roches, projet IF-1905

Il est résolu d'accepter le rapport de monsieur Étienne Coulombe, ing. de EXP, daté du 25 août 2023 relativement à la recommandation de paiement numéro 9 réception définitive pour les travaux de réfection de voirie dans le cadre de la municipalisation des chemins privés Fitz, Lafond et des Roches, projet IF-1905.

Le conseil autorise le paiement d'un montant de 80 995,34 \$, incluant les taxes, à Excavation Boily et frères inc.

14.1 Renouvellement du contrat de déneigement avec le ministère des Transports du Québec

Considérant que le ministère des Transports du Québec propose à la Municipalité un contrat d'entretien d'hiver;

Considérant que ledit contrat a une durée de trois ans, dont le montant a été fixé à 233 750 \$ par année;

Il est résolu d'accepter le contrat d'entretien hivernal, numéro 7184-23-4917, tel que proposé par le ministère des Transports du Québec pour une durée de trois ans.

14.2 Contrat pour la réparation de la tête de ponceau au coin du boul. Talbot et du chemin des Arpents-Verts

Il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu à négocier et à conclure un contrat pour la réparation de la tête de ponceau au coin du boul. Talbot et du chemin des Arpents-Verts pour un montant maximal de 24 500 \$ taxes nettes.

14.3 Contrat pour travaux de rapiéçage

Il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu à négocier et à conclure un contrat pour des travaux de rapiéçage pour un montant maximal de 45 000 \$ taxes incluses.

14.4 Contrat pour scellement de fissures

Il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu à négocier et à conclure un contrat pour le scellement de fissures pour un montant maximal de 15 000 \$ taxes incluses.

14.5 Contrat pour remplacement du sable des deux filtres Dynasand à l'usine de traitement tertiaire

Il est résolu d'autoriser le directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu à négocier et à conclure des contrats pour le remplacement du sable des deux filtres Dynasand à l'usine de traitement tertiaire pour un montant ne dépassant pas le seuil obligeant à l'appel d'offres public.

15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

15.2.1 Rénovation de la résidence / construction d'une galerie dans les bandes de protection d'un secteur de fortes pentes au 42, chemin des Neiges

- Les travaux permettront d'améliorer l'apparence de la résidence
- Aucun empiètement dans les fortes pentes
- Recommandation favorable du CCU





15.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale

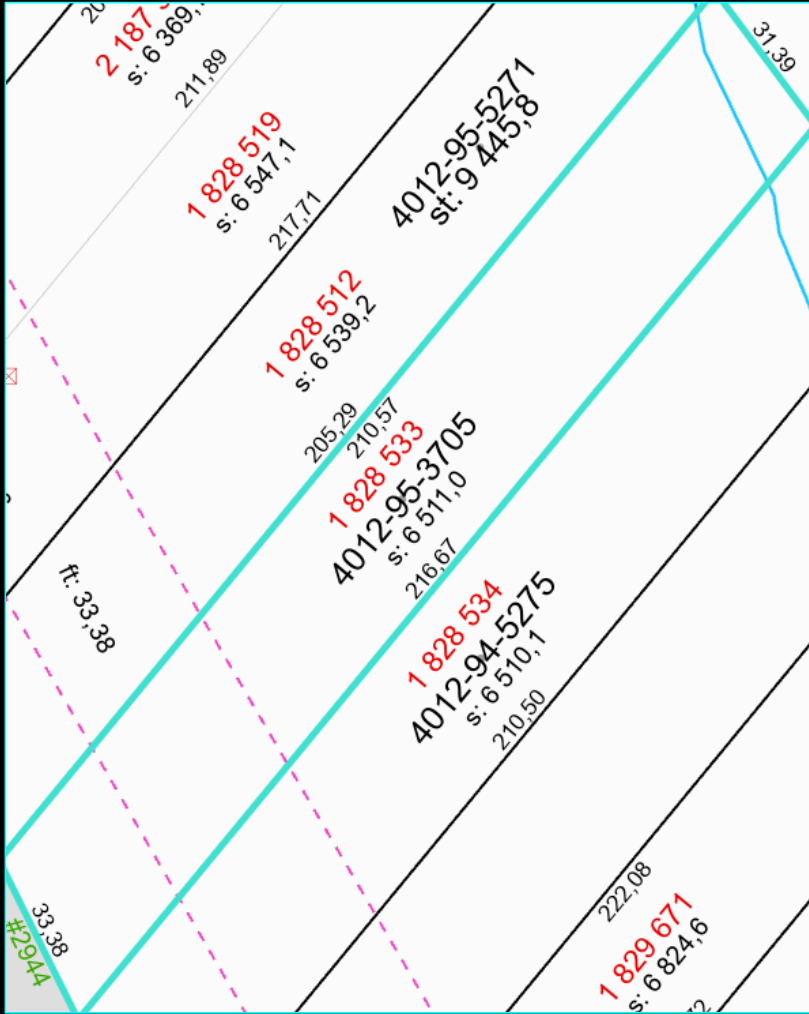
15.2.2 Aménagement d'une aire de stationnement de 150 m² et plus dans les bandes de protection d'un secteur de fortes pentes et travaux dans la rive (traverse de cours d'eau) au 2944, boul. Talbot

- PIIA en lien avec l'ancien RCI #2010-41 **pour la protection des bassins versants (RCI #2010-41, CMQ)**
- Gestion des eaux de ruissellement conçue par un ing.
- Dans le cadre de la construction d'une résidence (plus éloignée du chemin que celle incendiée)
- Recommandation favorable du CCU avec exigence particulière :
 - Les ouvrages de rétention devront être recouverts de plantes et arbustes indigènes tolérant bien les inondations occasionnelles, la rive devra être revégétalisée dès que les travaux relatifs à la traverse du cours d'eau seront réalisés et une attestation de conformité devra être remise une fois lesdits travaux effectués.



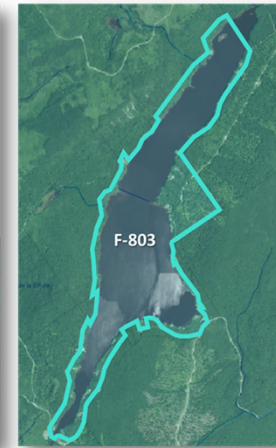
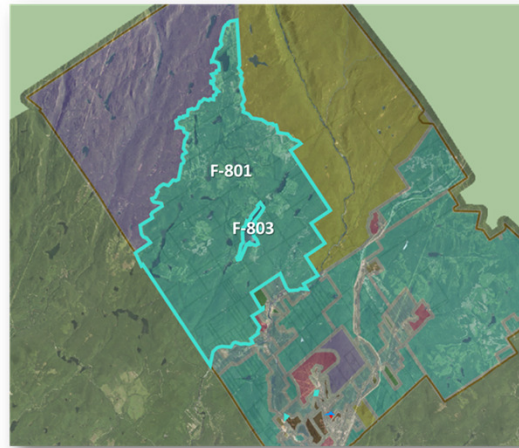
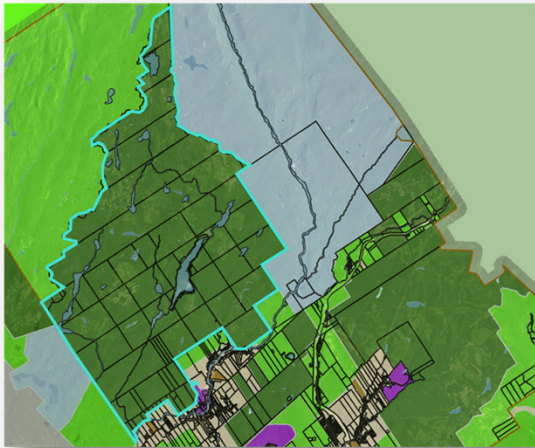
**2944, boul. Talbot, lot
1 828 533 (Cadastré
du Québec)**

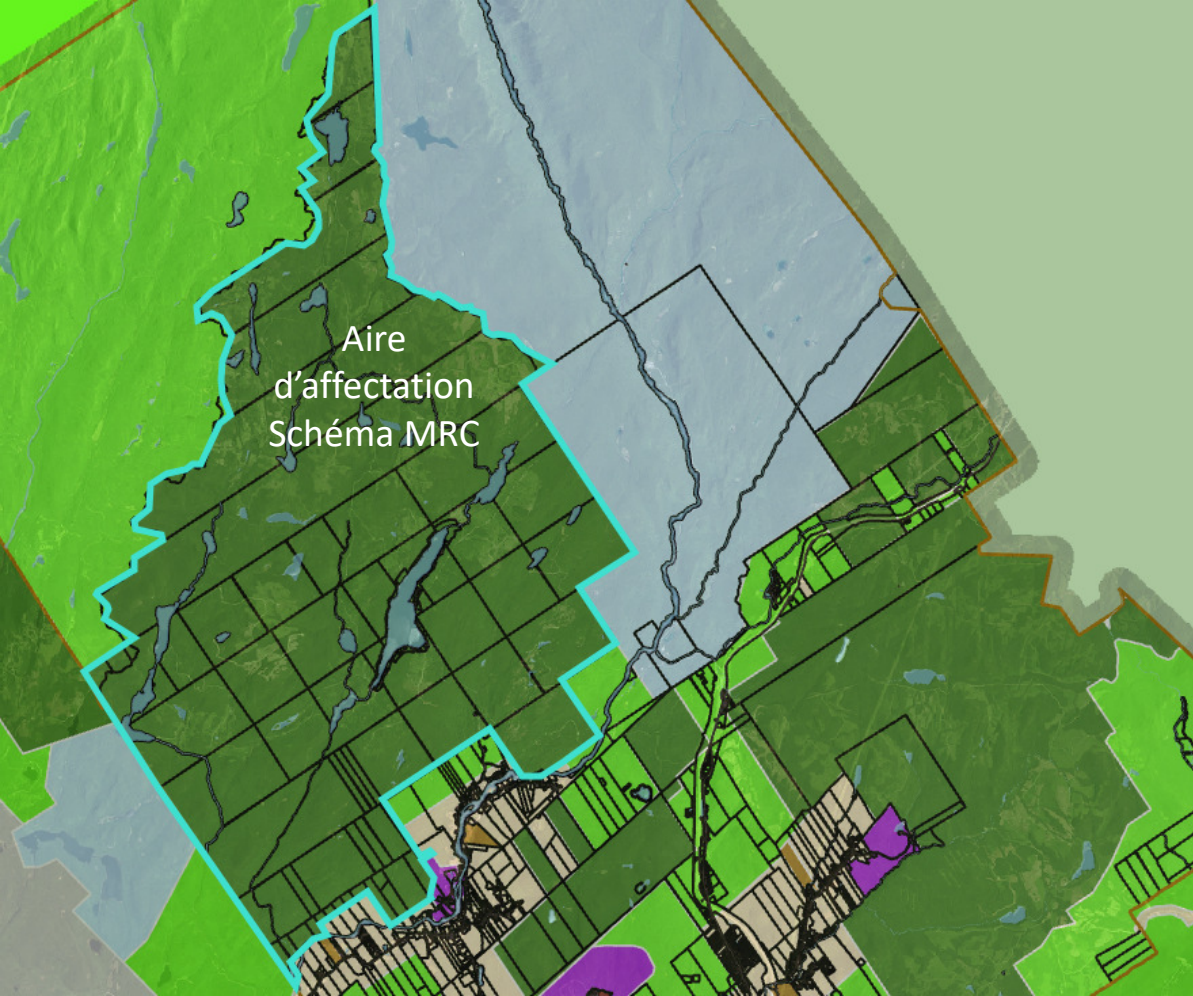


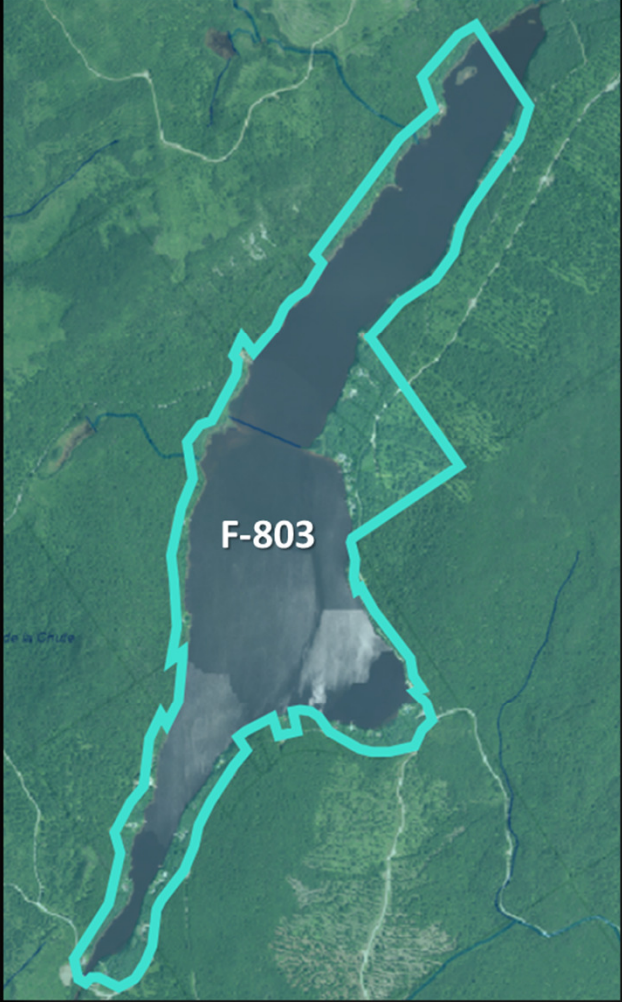
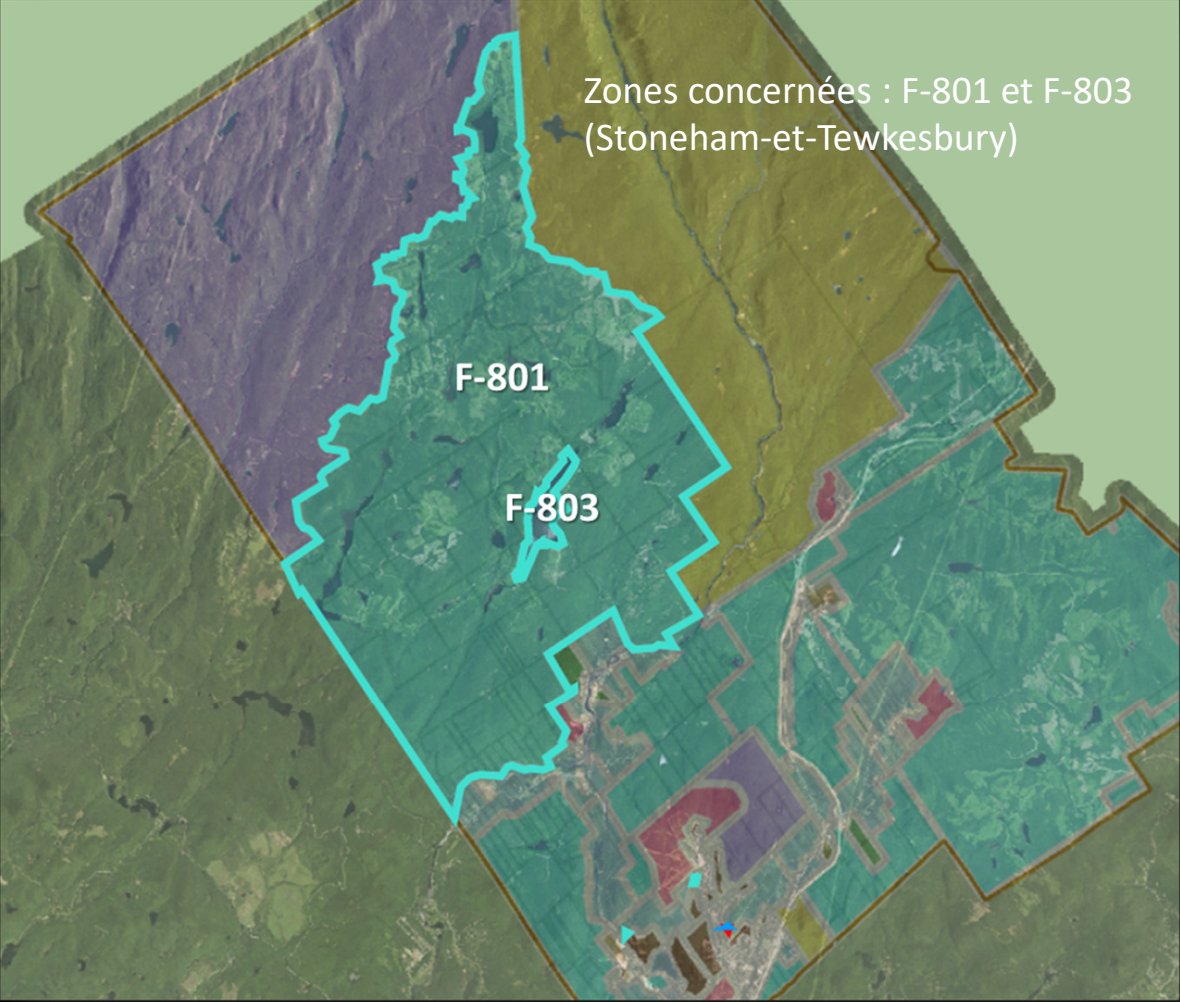


16.1 Demande à la MRC de La Jacques-Cartier - Modification au schéma d'aménagement pour le secteur du Club Saint-Vincent et de la Forestière Jacques-Cartier

- **Objectif :** Établir un cadre réglementaire approprié à la réalité de ce secteur







17. Divers

18. Deuxième période de questions

19. Levée de la séance

Cette présentation inclut les points présentés lors de la séance du conseil. Cependant, ces renseignements sont à titre informatif uniquement et ne contiennent pas l'intégralité des textes des résolutions adoptées. Vous devez vous référer au procès-verbal à cet effet qui sera publié sur le site Internet lors de son approbation finale.

